

**Objet du marché :**

Marché de fourniture et service reprographie et impression en option

**Organisme émetteur :**

CFA Interprofessionnel de la Loire  
« Les mouliniers »  
28, rue des Mouliniers  
BP 60098  
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2

**Procédure de passation :**

La présente consultation, soumise aux dispositions de l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, est réalisée dans le cadre d'une procédure formalisée définie par le pouvoir adjudicateur conformément à ladite ordonnance.  
Des négociations pourront être envisagées au titre de la mise en concurrence.

**Type de pouvoir adjudicateur :**

Le CFA les Mouliniers est une Société Coopérative d'intérêt Collectif – Société par Action Simplifiée- qui gère une activité d'intérêt général et qui perçoit à cet effet des subventions publiques.

**Classification CPV principal :**

30192400-5

**Caractéristique principale du marché :**

Marché de FOURNITURE de matériel de reprographie et d'impression et SERVICE de maintenance et gestion des flux d'impression

**Publication**

Le marché est soumis à une consultation ouverte par diffusion à partir du **vendredi 05 avril** sur un journal officiel et par dépôt sur le site [www.cfa.mouliniers.com](http://www.cfa.mouliniers.com) .

**Variantes :**

Les variantes sont acceptées

**Allotissement :**

Le marché n'est pas alloti

**Description du marché :**

Le marché comprend une prestation de fourniture de matériel d'impression et de solution d'impression ainsi que de service pour la maintenance du Parc.

**Durée du marché :**

Le marché est passé pour une première période de 3 ans à compter de sa date de notification.  
Il est reconductible par période d'1 an, sans que sa durée ne puisse dépasser quatre ans.

### **Conditions relatives au marché :**

*Cautionnement et garanties exigées :*

Aucun

*Modalité essentielle de paiement :*

Le délai global de paiement est de 30 jours fin de mois à compter de la réception des factures ou des demandes équivalentes.

### **Forme juridique du groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Lors de la signature du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme du groupement conjoint.

### **Délai de validité des offres :**

Les offres seront valables 120 jours

Les offres seront entièrement rédigées en langue française, ainsi que les documents de présentation associés.

L'unité monétaire utilisée est l'Euro.

### **Modalités de remise des candidatures et des offres :**

Chaque candidat ou chaque membre du groupement devra produire les pièces suivantes réunies au sein d'un sous-dossier « Candidature » :

- Une lettre de candidature et habilitation, le cas échéant, du mandataire par ses cotraitants,
- Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas fait l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies au chapitre 1<sup>er</sup> phase de candidature art 2141-1 à 2141-14 de l'ordonnance du 26 juillet 2018 n°2018-1074
- Un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle, en cours de validité, (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours),
- Un document URSSAF attestant du règlement des cotisations sociales à jour.

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants réunis au sein d'un sous-dossier « Offre » :

- *Un projet de marché comprenant :*
  - L'acte d'engagement (AE) à compléter, dater, parapher sur chaque page et signer,
  - Le(s) Bordereau(x) de Prix (B.P), dûment complété(s) et signé(s),
  - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), paraphé sur chaque page,
  - Le Règlement de Consultation et ses annexes, paraphé sur chaque page et signé.
- *Une note méthodologique datée et signée par le candidat qui précisera :*

#### **Point 1:**

Les moyens techniques présentés dans la réponse encadrant les souhaits techniques et les possibilités matérielles ou informatiques des produits proposés.

#### **Point 2:**

L'organisation et la méthodologie mise en œuvre afin de répondre aux services du CFA. Les services associés à l'acquisition de matériels de reprographie et d'impression.

#### **Point 3:**

La perception de la gestion Eco responsable portant sur la thématique des services de reprographie et d'impression mais aussi, dans la logistique d'entreprise.

**Point 4:**

Les conditions financières portant sur la mise à disposition du matériel et sur le coût des impressions ou reprographie (Coût maintenance).

**Critères d'attribution :**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, établi sur une base de 100 points et selon les critères suivants :

Sur la base de prix forfaitaires et des prix identifiés sur le BPU. Le prix prendra en compte les diverses propositions permettant au CFA de minimiser le coût global de ses besoins de surveillance.

- Valeurs techniques et environnementales : 50 points décomposés de la manière suivante :

**Point 1** (Le Matériel) : noté sur 25 points.

**Point 2** (les services) : noté sur 15 points.

**Point 3** (le positionnement Eco responsable) : noté sur 10 points.

Le pouvoir adjudicateur distribue les points au regard des éléments contenus dans les points 1, 2 et 3 de la note méthodologique.

**Point 4** (Prix) : 50 points

**Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande par courrier, fax ou mail adressée à :

CFA INTERPROFESSIONNEL DE LA LOIRE  
M. Roland BOST, Responsable Achat /Hygiène /Maintenance  
28, rue des Mouliniers  
BP 60098  
42 010 SAINT ETIENNE CEDEX 2  
Tel.: 04.77.59.31.85  
Fax: 04.77.59.39.16  
Mail : [rbost@cfa-mouliniers.com](mailto:rbost@cfa-mouliniers.com)

**Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir avant le **vendredi 07 juin 2019** une demande écrite ou un courriel au « service achat » du CFA interprofessionnel de la Loire. Une visite Obligatoire sera organisée le **mercredi 05 juin à partir de 14h**.

**Recours contre la procédure :**

Le Tribunal de commerce de Saint Etienne est compétent pour connaître des litiges concernant les litiges relatifs à ce marché.

Tribunal de commerce de Saint Etienne  
36 Rue de la Résistance,  
42000 Saint-Étienne  
04 77 43 97 97

**Date limite de réception des offres : le Vendredi 14 juin 2019 à 12 Heures**